AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 13-7-67 672574

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)

ABONNEMENT ANNUEL
25 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

SUPPLEMENT N° 1 DU BULLETIN N° 82 de juillet 1967 — le 11 juillet 1967

VIGNE

AVERTISSEMENTS.- **Mildiou**

La vigne continuant à pousser rapidement, le traitement préconisé dans notre avis du 27 juin doit être renouvelé. Il devra être réalisé avec un soin tout particulier dans les zones où des foyers de mildiou ont été décelés.

Vers de la grappe : un traitement visant la deuxième génération doit être appliqué dans les vignobles habituellement contaminés.

INFORMATIONS.- **Oïdium**

Il convient de rester vigilant à l'égard de ce champignon.

Cochenilles : la plupart des produits habituellement utilisés contre les vers de la grappe sont également efficaces contre les cochenilles.

ARBORICULTURE FRUITIERE

INFORMATION.- **Anthracnose du cerisier**

Dès la fin de la cueillette des cerises il est conseillé d'exécuter un traitement contre ce champignon du feuillage susceptible de se propager à la faveur des prochaines pluies.

GRANDE CULTURE

INFORMATION.- **Cercosporiose de la betterave**

Il n'y a pas à envisager d'intervention contre cette maladie dans les cultures comprises dans une rotation convenable (assolement triennal ou plus espacé).

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de Champagne.

P208

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX